



Le Parc Marin International des Bouches de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne.

## MARCHÉ DE L'EMPLOI

En raison de sa fiscalité particulièrement favorable aux entreprises et en dépit des pressions foncières, la Principauté de Monaco constitue un pôle d'emplois attractif pour l'ensemble de la zone littorale, avec 50 792 emplois salariés en 2013<sup>50</sup> pour 37 800 habitants (dont un tiers d'actifs), soit 4 emplois pour un actif. Le travail frontalier en provenance de France est donc particulièrement important (environ 34 600 personnes en 2012, soit 75 % des emplois salariés monégasques), d'Italie également (environ 3 700 frontaliers). Aujourd'hui, les moyens de transports (route et train) sont saturés, la seule solution pour Monaco est donc de chercher à améliorer la desserte ferroviaire, afin d'attirer plus de frontaliers et de développer l'activité économique.

Les interactions de main-d'œuvre étant moins importantes ailleurs sur la frontière (comparativement à d'autres frontières de la France), les enjeux liés à une offre de formation spécifiquement frontalière sont moins prégnants.

## ACTEURS DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIÈRE

- **Dans le domaine touristique et en matière de valorisation environnementale, les parcs naturels forment des entités de coopération transfrontalière importantes.** Sont ainsi nés le GECT Parc européen / Parco europeo Mercantour Alpi Maritime entre le Parc National du Mercantour (FR) et le Parc naturel des Alpes maritimes (IT) et le GECT PMIBB<sup>51</sup> entre l'Office de l'Environnement de la Corse (FR) et le Parc National de l'Archipel de la Maddalena (IT).
- **Au nord, avec le canton suisse du Valais, existe également un projet de GECT « Espace Mont Blanc »,** traitant à la fois des questions environnementales et de développement économique (dont le tourisme), mobilisant en Italie la Région autonome de la Vallée d'Aoste et en France deux communautés de communes (Vallée de Chamonix – Mont Blanc et Pays du Mont Blanc), deux départements (Ain et Haute-Savoie).

<sup>50</sup> Source : IMSEE, 2013. Les chiffres correspondent à la notion de « salarié poids », soit la représentation d'un salarié sous la forme d'un poids correspondant au prorata des heures effectuées chez ses différents employeurs.

<sup>51</sup> PMIBB : Parc Marin International des Bouches de Bonifacio